

Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022

Version 1.2

Date de révision: 07.02.2022

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial: **Cit MucaBlock pour-on**

· Numéros: 15443, 15444

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Utilisation de la substance/du mélange**
Insecticide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Albert Kerbl GmbH
Felizenzell 9
D-84428 Buchbach
www.kerbl.com
Tel.: 0049-(0)8086-933-100
E-Mail: info@kerbl.com

· **Personne responsable/émettrice:**

Albert Kerbl GmbH
Tel.: 0049-(0)8086-933-104
E-Mail: bm@kerbl.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

CENTRE ANTIPOISON ET DE TOXICOVIGILANCE DE STRASBOURG
Hôpitaux universitaires
1 Place de l'Hôpital
BP 426
67091 STRASBOURG CEDEX
Tél. + 33 3 88 37 37 37
Fax + 33 3 69 55 18 99
Email : flesch.francoise@chru-strasbourg.fr

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3 (H226)

Sensibilisation respiratoire/ cutanée: Skin Sens. 1 (H317)

Toxicité pour certains organes cibles (Exposition unique), Catégorie 3 (H336)

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1 (H400)

Dangereux pour le milieu aquatique, Toxicité chronique, Catégorie 1 (H410)

2.2 Éléments d'étiquetage

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP/GHS)

Pictogrammes de danger



(GHS 02)



(GHS 07)



(GHS 09)



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022

Version 1.2

Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: **Cit MucaBlock pour-on**

Numéro: 15443, 15444

Mention d'avertissement

Avertissement

Ingrédients dangereux

1-Méthoxy-2-propanol; Perméthrine (ISO)

Mentions de danger

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 - Amener le contenu/contenant dans un point de récolte pour les déchets dangereux ou les déchets spéciaux (déchets toxiques) conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Autres:

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/ d'éclairage/.../antidéflagrant.

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser ... pour l'extinction.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 - Garder sous clef.

2.3 Autres dangers

· Mélange ne répond pas aux critères de PBT ou vPvB.

3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédients dangereux:

CAS: 107-98-2

1-Méthoxy-2-propanol

25-100 %

EC-Nr. 203-539-1

Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336

Index-Nr. 603-064-00-3



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022

Version 1.2

Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: **Cit MucaBlock pour-on**

Numéro: 15443, 15444

CAS: 52645-53-1	m-Phenoxybenzyl-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethyl-	4 %
EG-Nr. 258-067-9	cyclopropancarboxylat [Perméthrine (ISO)]	
Index-Nr. 613-058-00-2	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332	
	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=1000)	
	Aquatic Chronic 1, H410 (M=1000)	

Informations complémentaires:

Pour le texte complet des Phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales:

En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

NE JAMAIS faire ingérer quelque chose à une personne inconsciente par la bouche.

Après inhalation:

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Au moins 15 minutes, rincer abondamment à l'eau douce et propre, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Prendre de petites quantités (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin. Garder au repos. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette. En cas d'ingestion, informer un médecin afin de juger si une observation et les soins hospitaliers sont nécessaires. Montrer l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée. ·

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Le traitement est symptomatique et de soutien. Un antidote spécifique n'est pas connu.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée, mousse, poudre ABC, poudre BC, dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés – ne pas utiliser: jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereux pour la santé. Ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie peuvent se former: monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial: Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

· Autres informations

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022

Version 1.2

Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: **Cit MucaBlock pour-on**

Numéro: 15443, 15444

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart personnes non protégées.
Éloigner des personnes et rester du côté du vent.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.
Équipement de protection individuelle, voir section 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter libération à l'environnement. Éviter la pénétration dans le sous-sol, les eaux ou les canalisations. Informer les autorités compétentes en cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber les déversements avec une matière absorbante (par exemple sable, liant d'acide, liant universel). Veiller à une ventilation adéquate.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour l'information sur une manipulation sans danger.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail. Utiliser à l'extérieur si possible.
Utiliser et ouvrir le contenant avec précaution. Ne pas inhaler l'aérosol.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Portez des vêtements de protection appropriés lorsque vous travaillez. Couvrir les aliments, les matières premières connexes, les équipements de cuisine et les aquariums pendant le traitement. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

· Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Substances liquides combustibles;
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une installation antidéflagrante.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit bien aéré. Conserver le récipient bien fermé. garder son calme
Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
L'espace de stockage doit être adapté au stockage des pesticides.
Conserver séparément des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.
Stockage sous clé ou accessible uniquement aux experts ou à leurs représentants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir hors de portée des enfants.



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022

Version 1.2

Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: **Cit MucaBlock pour-on**

Numéro: 15443, 15444

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

	Pays	Valeur limite	ml/m ³	mg/m ³	Remarque
107-98-2	D, TRGS 900	AGW	100	370	2(I);DFG, EU, Y
1-Méthoxy-2-propanol	EU	IOELV	100	375	8 h
			150	563	15 min
1589-47-5	D, TRGS 900	AGW	5	19	8(II);DFG, H, Z
2-Méthoxy-1-propanol					

Indices d'exposition biologique

	Pays	mg/l	Remarque
107-98-2	D, TRGS 903	15	Urine, end of shift/exposure
1-Méthoxy-2-propanol			1-Méthoxypropan-2-ol

8.2 Contrôles de l'exposition / Mesures de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos..

Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux. Utiliser des protections oculaires conçues pour protéger des projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166. En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage. Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection. Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes. Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection des mains

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374. La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail. Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés:

- Latex naturel
- Caoutchouc nitrile (copolymère acrylonitrile-butadiène (NBR))
- PVC (chlorure de polyvinyle)
- Caoutchouc butyle (copolymère isobutylène-isoprène)

Caractéristiques recommandés:

- Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre.

Risques thermiques

Pas d'information disponible.

Contrôles de l'exposition sur la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022

Version 1.2

Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: **Cit MucaBlock pour-on**

Numéro: 15443, 15444

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- **Données générales**
- **Apparence:**
 - Forme: liquide
 - Couleur: bleu
- **Odeur:** donnée non disponible.
- **Seuil olfactif:** donnée non disponible.
- **pH:** donnée non disponible.
- **Changement d'état**
 - Point/intervalle de congélation: Non concerné.
 - Point/intervalle d'ébullition: donnée non disponible.
- **Point d'éclair:** 44 °C
- **Inflammabilité (solide, gaz):** donnée non disponible.
- **Température d'auto-inflammabilité:** donnée non disponible.
- **Décomposition thermique:** donnée non disponible.
- **Auto-inflammabilité:** Le produit n'est pas auto-inflammable.
- **Explosibilité:** Le produit n'est pas explosif.
- **Limite d'explosivité:**
 - supérieure: donnée non disponible.
 - inférieure: donnée non disponible.
- **Pression de vapeur (20 °C):** donnée non disponible.
- **Densité:** donnée non disponible.
- **Densité relative** 0,95
- **Densité de vapeur relative** donnée non disponible.
- **Taux d'évaporation** donnée non disponible.
- **Hydrosolubilité:** donnée non disponible.
- **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** donnée non disponible.
- **Viscosité:** donnée non disponible.
- **Propriétés comburantes** donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas de données supplémentaires disponibles.

10.2 Stabilité chimique

- **Décomposition thermique / conditions à éviter:**
Stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.4 Conditions à éviter

Voir rubrique 7.



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022

Version 1.2

Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: **Cit MucaBlock pour-on**

Numéro: 15443, 15444

10.5 Matières incompatibles: Pas de données supplémentaires disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Aucun, aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

52645-53-1 Permethrin

Oral	LD-50	480 - 554 mg/kg (rat)
Derm.	LD-50	> 2000 mg/kg (rat)
Inhal.	LC-50	> 0,45 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction (CMR):

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique / répétée:

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers:

Pas de données supplémentaires disponibles.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Toxicité aquatique:

52645-53-1 Permethrine

LC50	0,0089 mg/l 96h, Poecilia reticulata
LC50	0,145 mg/l 96h, Cyprinus carpio
LC50	>0,011 mg/l 72h, Scenedesmus subspicatus
EC50	0,32 mg/l 48h, Daphnia magna
EC50	0,0001874 mg/l Reproduction, Daphnia magna
EC50	>0,011 mg/l 72 h, Scenedesmus subspicatus
ErC50	>0,011 mg/l 72h, Scenedesmus subspicatus
NOEC	0,0000047 mg/l Daphnia magna (chronisch)
ErC50	3,0 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata, 72 h)



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022

Version 1.2

Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: **Cit MucaBlock pour-on**

Numéro: 15443, 15444

12.2 Persistance et dégradabilité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

52645-53-1 Perméthrine

pas rapidement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

52645-53-1 Perméthrine

Log Pow 4,67 (25 °C)

BFC 43-750

12.4 Mobilité dans le sol

52645-53-1 Perméthrine

Log Koc 3,66

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Mélange ne répond pas aux critères de PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Nocif pour les abeilles

52645-53-1 Perméthrine

DL50 orale : 0,098 µg/abeille (abeille, 24h)

Information additionnelle

Classement très dangereux pour l'eau

Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement. Peut provoquer somnolence et vertiges. Ne pas laisser pénétrer dans les nappes phréatiques, les cours d'eau ou les égouts, même en petites quantités.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas jeter dans les égouts!

Ils peuvent être recyclés après traitement sur une usine d'incinération de déchets spéciaux autorisé conformément à la réglementation sur les déchets spéciaux.

- Catalogue européen des déchets

Le nombre (s) énuméré (n) des déchets selon le catalogue européen des déchets (CED), sont considérés comme une recommandation. Une décision finale doit être prise en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

16 05 04* Gaz en récipients à pression contenant des substances dangereuses (y compris les halons)

- Emballages non nettoyés:

- Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Les emballages contaminés doivent être vidés autant que possible, après un nettoyage approprié, ils peuvent ensuite être recyclés. Les emballages qui n'ont pas été complètement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022

Version 1.2

Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: **Cit MucaBlock pour-on**

Numéro: 15443, 15444

14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

· ADR/RID, ADN, IMDG, ICAO/IATA UN1993

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

· ADR/RID, ADN, IMDG, ICAO/IATA FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(Permethrin (ISO), 1-Methoxy-2-propanol)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

3

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Liquide et vapeurs inflammables

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation de l'UE

Respecter le règlement (UE) n° 528/2012 (produits biocides)!

Catégorie Seveso : E1 Dangereux pour le milieu aquatique, P5c Liquides inflammables

Réglementations nationales

Allemagne: Wassergefährdungsklasse (WGK) - Classe de la pollution des eaux

très dangereuse pour les eaux (WGK 3), Classification conformément à AwSV

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée disponible.



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022

Version 1.2

Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: **Cit MucaBlock pour-on**

Numéro: 15443, 15444

16 Autres informations

Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires. Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1. L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.

Notes de mettre à jour

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Abréviations

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse.

Libellé des phrases H et EUH mentionnées à la section 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Méthodes utilisées afin d'évaluer les données visées à l'article 9 du règlement (CE) n° 1272/2008 pour les besoins de la classification

Classification basée sur les composants du mélange